



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 mai 2022
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 mai 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Irlande et du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

En leur qualité de coprésidents du Groupe informel d'experts du Conseil de sécurité chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, l'Irlande et le Mexique, écrivent en réponse à l'annonce faite le 7 mai par les Taliban, selon laquelle les femmes en Afghanistan seront obligées de se couvrir entièrement le visage en public et n'auront pas le droit de quitter leur domicile, sauf en cas de nécessité. Nous sommes consternés par cette décision, qui va clairement à l'encontre des principes fondamentaux des droits humains et confirme une fois de plus que les Taliban n'ont aucune intention de promouvoir, de respecter ou de faire respecter les droits des femmes et des filles, ni d'honorer les multiples engagements qu'ils ont pris envers les femmes afghanes et la communauté internationale au cours des derniers mois.

Depuis la prise du pouvoir par les Taliban en août 2021, le Groupe informel d'experts s'est réuni deux fois pour discuter de la situation des femmes et des filles en Afghanistan. Le 18 février, il a entendu des exposés de la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Deborah Lyons, et de l'équipe de pays des Nations Unies. Il est ressorti de ces exposés que les femmes ont été systématiquement effacées de la vie publique, que celles qui ont protesté ont été violemment réprimées, enlevées, tuées ou soumises à d'autres formes de représailles, et que les filles continuent d'être privées d'éducation. Que le droit des femmes à la liberté de circulation avait déjà été fortement restreint après la publication d'une directive par le Ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice, de même que leur accès aux services essentiels. Dans un pays qui souffre d'une crise économique et humanitaire aussi grave, l'attaque menée par les Taliban contre les droits fondamentaux des femmes et des filles aggrave cruellement les souffrances et sape les fondements nécessaires à la création d'une société pacifique et inclusive et à l'instauration d'un développement durable.

Le Conseil de sécurité a confié à la MANUA un mandat fort pour ce qui est de surveiller les violations, les atteintes et les représailles commises à l'encontre des femmes, et de soutenir et de promouvoir la pleine protection des droits humains des femmes et des filles. Pour la première fois, le Conseil a chargé la MANUA d'intégrer la question des droits des femmes dans l'ensemble de ses activités. Nous soutenons pleinement la MANUA dans l'accomplissement de son nouveau mandat. Nous soulignons également combien il importe de soutenir la société civile afghane, y compris les femmes œuvrant pour la paix, les défenseurs et défenseuses des droits



humains et les organisations de femmes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afghanistan, dans le suivi de la situation en matière de droits humains.

La décision des Taliban témoigne d'un mépris total pour le message clair du Conseil selon lequel les femmes doivent jouer un rôle à part entière, effectif et sur un pied d'égalité avec les hommes dans tous les aspects de la vie publique et politique en Afghanistan. En outre, les Taliban sont tenus de se conformer immédiatement aux obligations internationales de l'Afghanistan en matière de droits de l'homme, notamment celles découlant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La communauté internationale a clairement fait savoir que les violations flagrantes des droits des femmes et des filles par les Taliban ne seraient pas tolérées. Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à s'unir et à exprimer sans ambiguïté leur rejet des mesures prises par les Taliban, qui sapent systématiquement les droits des femmes et des filles.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente de l'Irlande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Geraldine **Byrne Nason**

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Juan Ramón **de la Fuente Ramírez**
